PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire tenue le **20 octobre 2026 à 11 h 30,** au lieu ordinaire des séances dudit conseil et selon la loi

PRÉSENCES :

Mme Denise Bergeron, conseillère
Mme Diane Boyer, conseillère mairesse suppléante
M. Mario Demers, conseiller
Mme Carmen Pilote, conseillère
Mme Mélanie Rose, conseillère

AUTRE PRÉSENCE :

Me Charlotte Gagné, directrice générale adjointe et greffière

ABSENCES MOTIVÉES :

M. Claude Comeau, maire
M. René Lecavalier, conseiller

ORDRE DU JOUR

CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 20 octobre 2026 à 11 h 30 et adoption de l'ordre du jour

2. Dispense de lecture des procès-verbaux des séances extraordinaire et ordinaire du 13 octobre 2026 et adoption desdits procès-verbaux

3. Congédiement d'un employé

4. Octroi de contrat pour le déneigement d'un secteur de la Ville pour la saison hivernale 2026-2027 – AO 2026-018 INV

5. Octroi de contrat pour le déneigement des stationnements scolaires pour la saison hivernale 2026-2027 – AO 2026-019 INV

6. Période de questions

7. Levée de la séance extraordinaire du 20 octobre 2026

CERTIFICAT

Je soussignée, ME CHARLOTTE GAGNÉ, directrice générale adjointe et greffière de la Ville de Pincourt, certifie sous mon serment d'office que l'avis spécial de convocation de cette séance a dûment été transmis aux membres du conseil conformément à la loi.

COPIE CONFORME

_____
ME CHARLOTTE GAGNÉ
DGA ET GREFFIÈRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE – 11 H 30

2026-10-301 **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 OCTOBRE 2026 À 11 H 30 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉ PAR Melanie Rose
APPUYÉ PAR Denise Bergeron

D'ouvrir la séance extraordinaire du 20 octobre 2026 à 11 h 30 et d'adopter l'ordre du jour de ladite séance.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2026-10-302 **DISPENSE DE LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU 13 OCTOBRE 2026 ET ADOPTION DESDITS PROCÈS-VERBAUX**

PROPOSÉ PAR Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Carmen B. Pilote

D'accorder une dispense de lecture des procès-verbaux des séances extraordinaire et ordinaire du 13 octobre 2026, copie desdits procès-verbaux ayant été transmise à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

D'adopter les procès-verbaux des séances extraordinaire et ordinaire du 13 octobre 2026.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2026-10-303 **CONGÉDIEMENT D'UN EMPLOYÉ**

Considérant les recommandations de la Direction générale et du Service des ressources humaines prévues au rapport SE-2026-001, il est

PROPOSÉ PAR Mario Demers
APPUYÉ PAR Melanie Rose

De procéder au congédiement de l'employé selon les recommandations prévues au rapport SE-2026-001.

D'accorder à la Direction générale et au Service des ressources humaines le mandat de donner plein effet à la présente résolution en avisant par écrit l'employé de son congédiement.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2026-10-304 **OCTROI DE CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT D'UN SECTEUR DE LA VILLE POUR LA SAISON HIVERNALE 2026-2027 - AO 2026-018 INV**

Considérant l'appel d'offres 2026-018 INV, les soumissions reçues et leur analyse, il est

PROPOSÉ PAR Mario Demers
APPUYÉ PAR Carmen B. Pilote

D'octroyer un contrat pour le déneigement d'un secteur de la Ville pour la saison hivernale 2026-2027, incluant des travaux potentiels au besoin et sur avis de la Ville, auprès de « Les entreprises Lionel Bibeau inc. » pour la somme de 93 417,19 $, toutes taxes incluses.

De financer cette dépense à même le fonds d'administration et de l'imputer au poste budgétaire 02-330-00-521.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2026-10-305 **OCTROI DE CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS SCOLAIRES POUR LA SAISON 2026-2027 – AO 2026-019 INV**

Considérant l'appel d'offres sur invitation 2026-019, les soumissions reçues et leur analyse, il est

PROPOSÉ PAR Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Melanie Rose

D'octroyer le contrat de déneigement des stationnements des écoles primaires Edgewater et Saint-Patrick, incluant le ramassage et le transport de neige au besoin sur avis de la Ville, suivant recherche de prix, auprès de « Déneigement Gabriel inc. » pour la saison hivernale 2026-2027, soit du 15 novembre 2026 au 30 mars 2027, pour la somme de 32 832,26 $, toutes taxes incluses.

De financer cette dépense à même le fonds d'administration et de l'imputer au poste budgétaire 02-799-00-521.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Personne ne s'est manifesté lors de la période de questions.

LEVÉE DE LA SÉANCE

2026-10-306 **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 OCTOBRE 2026**

PROPOSÉ PAR Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Carmen B. Pilote

De lever la séance extraordinaire du 20 octobre 2026 à 11 h 52.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

_____
MME DIANE BOYER
CONSEILLÈRE ET MAIRESSE SUPPLÉANTE

_____
M^{E} CHARLOTTE GAGNÉ
DGA ET GREFFIÈRE